

# Association Sportive



## Modalités de fonctionnement

2018/2019

Les professeurs d'EPS du collège animent l'**Association Sportive (AS)** qui est affiliée à l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire).

L'AS permet à chaque élève, qui le désire, de découvrir ou/et de progresser dans certaines activités proposées au sein du collège et qui vont se décliner pour cette année ainsi :

**FONCTIONNEMENT n°1** : pendant la pause déjeuner **les lundi, mardi, jeudi et vendredi**

pour **FOOT EN SALLE/VOLLEY BALL/BADMINTON/HANDISPORT/HAND/ CIRQUE/TENNIS DE TABLE...**

Une rotation des activités sur les midis sera prévue pour que tous les élèves puissent accéder aux diverses activités.

**FONCTIONNEMENT n°2** : en soirée et/ou le mercredi en début d'après-midi

→ **BADMINTON** lundi soir de 17h15 à 18h45 au nouveau gymnase Mescoat.

→ **BASKET BALL** de 13h30 à 15h à la Cimenterie.

→ **ESCALADE** de 13h30 à 15h à la Cimenterie.

→ **GYMNASTIQUE** de 12h30 à 14h30 au gymnase municipal de Mescoat.

→ **HAND** de 13h à 14h30 au nouveau gymnase de Mescoat.

→ **NATATION** de 12h10-13h05 pour les 5è, 4è et 3è, à Aqualorn .

→ **NATATION** de 13h05-14h pour les 6è à Aqualorn.

M  
E  
R  
C  
R  
E  
D  
I



*Les fonctionnements n°1+n°2 sont cumulables : un enfant peut venir le midi+le mercredi, donc participer à plusieurs activités .*

Les trajets vers les installations sportives pour les entraînements sont assurés par les parents.

Le mercredi après-midi est aussi destiné plus particulièrement aux compétitions organisées dans les activités : cross, raid, course d'orientation, beach volley, sand ball, rugby, foot, athlé, sauvetage...

En cas de déplacements, le trajet s'effectue en car, pris en charge par l'AS et sous la responsabilité du professeur d'EPS encadrant.

**Il est indispensable que vos enfants consultent régulièrement les panneaux d'affichage de l'AS (en face du bureau des surveillants et mur de la permanence) pour connaître les horaires, dates et lieu de rencontres, mais aussi le site internet du collège : rubrique Association Sportive**

**<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr>**

### Formalités d'adhésion 2018/2019

→ **18€** pour la licence UNSS **pour 1 ou plusieurs** activités , avec un **TEE-SHIRT AS** inclus

+ 7€ suppl.entrées piscine pour l'année

(si chèque, veuillez mettre à l'ordre de l'Association Sportive du collège de Mescoat)

→ la fiche d'inscription AS et l'autorisation parentale fournies par les professeurs d'EPS.

Les inscriptions démarrent le mercredi 5/09/18 au nouveau gymnase de 13h00 à 15h00, avec l'ensemble des documents à fournir, mais aussi auprès des professeurs d'EPS à n'importe quel moment de l'année, sous réserve de places disponibles.

Contacts : 02 98 85 33 24 collège. Téléphone portable EPS : 06 66 01 56 00.